

Directrice ou directeur des études et de la prospective.

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial dont la mission est de soutenir l'écriture, la composition, l'interprétation, l'édition, la production, la diffusion et la promotion de la musique et des variétés, tant en France qu'à l'international. Il a aussi pour mission de gérer un observatoire de l'économie et des données de l'ensemble du secteur et, à ce titre, recueillir toutes informations utiles, notamment commerciales et financières, et diffuser une information économique et statistique.

Au sein de ses directions métiers, la Direction des études et de la prospective, assure les activités d'études et évaluation, de veille et de prospective, d'agrégation, de traitement et de valorisation des données.

Sous l'autorité du directeur général délégué, la directrice ou le directeur des études et de la prospective aura notamment pour mission de :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement, dont les compétences et les missions sont définies par la loi du 30 octobre 2019 et le décret n°2019-1445 du 24 décembre 2019 ;
- Contribuer, dans son domaine, au déploiement du projet CNM 2025 et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement ;
- Favoriser le développement et la diffusion de la connaissance des secteurs professionnels de la musique et des variétés, dans leur dimension économique, sociale et culturelle ;
- Définir et actualiser, dans la concertation avec les professionnels de la musique et des variétés et en collaboration étroite avec l'ensemble des directions du CNM, la feuille de route de l'établissement en matière d'études et particulièrement dans la mise en place de baromètres et d'outils d'observation régulière ;
- Déployer la feuille de route de l'établissement, en collaboration étroite avec l'ensemble des directions et dans la concertation avec les professionnels, en matière de recueil, d'agrégation, de traitement et de valorisation des données ;
- Déployer la feuille de route de l'établissement, en collaboration étroite avec l'ensemble des directions et en concertation avec les professionnels, en matière de veille, d'information et de ressources professionnelles ;
- Coordonner l'activité de prospective du CNM, notamment en pilotant le CNMlab, animant le conseil scientifique, programmant les commandes de notes et de textes, veillant à la qualité des productions et à leur valorisation avec les partenaires du CNM et les professionnels ;
- Participer au comité de direction de l'établissement et, en tant que de besoin, aux instances de gouvernance du CNM (conseil d'administration et conseil professionnel) et aux instances représentatives du personnel ;
- Encadrer les équipes de la direction ;
- Contractualiser, dans le cadre de marchés publics, avec des prestataires permettant d'accomplir les missions de la direction et assurer le bon suivi des appels d'offre, des contrats et de leur bonne réalisation ;
- Développer toute forme de partenariat et de coopération avec les institutions, organisations professionnelles et experts concourant au développement de la connaissance des secteurs professionnels de la musique et des variétés.



Profil/compétences :

Formation et expérience professionnelle garantissant une bonne maîtrise des enjeux et outils d'observation, d'études, de prospective et d'analyse statistique.

Bonne connaissance de la statistique publique, du fonctionnement des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés.

Expérience significative de management, y compris en situation d'accompagnement de la transformation.

Sensibilité aux questions de l'économie culturelle et à ses transformations. Une expérience significative dans le secteur musical ou culturel est souhaitable.

Savoir-faire / Savoir être :

Facilité rédactionnelle et aisance à la prise de parole en public.

Goût pour les missions d'intérêt général et le travail collectif.

Sens de l'écoute, du dialogue et de la concertation.

Réactivité et capacité d'innovation, capacité à mener de front de nombreux projets mixant temps courts et temps longs.

Caractéristiques du poste :

Contrat à durée indéterminée.

Adressez votre lettre de motivation et CV à recrutement@cnm.fr sous la référence **23.10.038**

Clôture des candidatures le **17 novembre 2023**.

Poste à pourvoir : dès que possible.

Le Centre national de la musique s'engage à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi, sans tenir compte de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation sexuelle, du genre, de l'âge, de la situation de famille, de l'état de grossesse, de l'origine, des opinions politiques, des activités syndicales, des convictions religieuses, l'apparence physique, du nom de famille, de l'état de santé, ou d'une situation de handicap.

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de nous faire parvenir une lettre et un CV anonymes. Dans ce cas, merci de bien vouloir inscrire sur votre CV une adresse mail anonyme pour vous répondre.